

■ **EBC Sàrl**, à Aigle, exploitation de restaurants, bars, pubs ainsi que toute activité en relation avec cette branche (FOSC du 20.07.2000, p. 4982). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 4 juillet 2002. La raison sociale devient: **EBC Sàrl en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 8 août 2002.

Journal no 7761 du 12.08.2002
(00604176 / CH-550.1.009.693-3)